



La Chambre des salariés soutient financièrement la certification European Computer Driving Licence (ECDL), une référence mondialement reconnue en informatique

La Chambre des salariés (CSL) propose aux 5 000 premiers candidats la certification ECDL pour seulement 25€. Son objectif est de contribuer à augmenter les compétences informatiques des salariés et par ricochet d'accroître la compétitivité des entreprises.

L'ECDL est une certification internationale qui atteste, par le biais d'une évaluation objective, à son détenteur des connaissances générales et des compétences pratiques de l'utilisation des applications informatiques les plus courantes. L'ECDL est un certificat standard soutenu dès le départ par l'Union Européenne et reconnu à niveau mondial.

Cette certification est gérée par une Fondation à but non lucratif et n'est liée ni à un constructeur, ni à une plateforme, ni à un institut de formation.

Près de 13 millions de personnes dans 150 pays ont obtenu ou entamé cette certification. Des milliers d'entreprises (Lego, BMW, Shell,...) en ont fait leur cadre de référence.

Les atouts de l'ECDL

Des études scientifiques ont démontré que les salariés disposant des connaissances examinées lors des tests ECDL gagnent en moyenne une heure en efficacité par semaine. Ce gain de temps constitue à la fois un facteur « anti-stress » pour le salarié et un grand potentiel en matière de compétitivité pour l'employeur. De plus, la certification ECDL représente indéniablement un atout sur un CV car elle matérialise une évaluation objective et indépendante des compétences informatiques.

Les certifications ECDL

Elles couvrent les logiciels et compétences usuellement utilisés tels que le traitement de texte, le tableur, la sécurité informatique, la navigation web, etc. Il existe trois certifications correspondant à différents niveaux de maîtrise (ECDL BASE - 4 tests, ECDL STANDARD - 7 tests et ECDL EXPERT - 4 tests). Une quatrième certification (PROFILE - minimum 4 tests) permet aux candidats de composer leur profil à la carte.

Ainsi, l'intéressé peut opter pour une des 4 certifications qui correspond au mieux à ses objectifs personnels et à ses besoins professionnels ou scolaires.

La CSL propose aux 5 000 premiers inscrits 7 tests à un prix préférentiel de 25 euros.

E-learning et Diagnostique

En combinaison avec les certifications, la CSL propose des supports didactiques e-learning spécialement conçues pour préparer la certification « ECDL Standard ». De plus, des tests « Diagnostiques ECDL » permettant d'effectuer des évaluations objectives du niveau de maîtrise des différents logiciels sont également proposés.

Passer une certification

Des séances de certification, qui se matérialisent par des tests pratiques sur ordinateur (trois langues FR, DE, EN au choix), sont organisées tous les mois en journée ou en soirée au Lifelong Learning Center de la CSL.



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Pour plus d'informations ou pour télécharger la plaquette descriptive, consultez le site internet www.ecdl.lu ou adressez-vous au Luxembourg Lifelong Learning Center, tél. : 2749-4610, e-mail : formation@LLLC.lu.

Luxembourg, le 24 avril 2014

communiqué N°7

CP07/14



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Chambre des salariés
13 rue de Bragance
T. +352 44 40 91 1
F. +352 44 40 91 250
www.csl.lu csl@csl.lu